

# DEMANDE DE DEROGATION POUR ☑ LA CAPTURE OU L'ENLEVEMENT

☐ LA DESTRUCTION

## $\ \square$ LA PERTURBATION INTENTIONNELLE

## DE SPECIMENS D'ESPECES ANIMALES PROTEGEES

Titre I du livre IV du code de l'environnement

Arrêté du 19 février 2007 fixant les conditions de demande et d'instruction des dérogations définies au 4° de l'article L.411-2 du code de l'environnement portant sur des espèces de faune et de flore sauvage protégées

A. VOTRE IDENTITE
Nom et Prénom : OLIVIER Anthony
ou Dénomination (pour les personnes morales)
Nom et Prénom des mandataires (le cas échéant) : LOURDAIS Olivier ; DEGOTTEX FERY Faustine.
Adresse : la Tour du Valat, le Sambuc, 13200 Arles
Commune: Arles
Code postal: 13200
Nature des activités : <b>Programme de recherche</b>
Qualification : OLIVIER Anthony : ingénieur d'étude Tour du Valat ; LOURDAIS Olivier : Chargés de Recherche
CEBC CNRS; DEGOTTEX FERY Faustine: Doctorante au CEBC CNRS

B. QUELS SONT LES SPECIMENS CONCERNES PAR L'OPERATION					
Nom scientifique	Quantité	Description (1)			
Nom commun					
Natrix maura	200	Adultes / Juvéniles			
Couleuvre vipérine					
_					

(1) nature des spécimens, sexe, signes particuliers

Protection de la faune ou de la flore		Prévention de dommages aux cultures	
Sauvetage de spécimens		Prévention de dommages aux forêts	
Conservation des habitats		Prévention de dommage aux eaux	
Inventaire de population		Prévention de dommages à la propriété	
Etude écoéthologique		Protection de la santé publique	
Etude génétique ou biométrique	$\overline{\checkmark}$	Protection de la sécurité publique	
Etude scientifique autre		Motif d'intérêt public majeur	
Prévention de dommages à l'élevage		Détention en petites quantités	
Prévention de dommages aux pêcheries		Autres	

#### Travaux de recherche et objectifs de l'étude

La présente demande s'inscrit dans le programme de recherche sur l'écologie et la conservation menés au CEBC-CNRS UMR 7372 (https://www.cebc.cnrs.fr/ecophy/olivier-lourdais-3/) et la Tour du Valat. Les reptiles possèdent des capacités limitées de déplacements et ils dépendent de microhabitats spécifiques. Ces organismes sont très sensibles aux conditions climatiques et microclimatiques. Par exemple, leur biologie est directement influencée par les conditions thermiques et hydriques qui vont affecter leur cycle de vie, depuis le développement embryonnaire jusqu'à la vie adulte. Ils sont particulièrement exposés aux perturbations environnementales d'origine anthropiques (dégradation des habitats, changements globaux). L'étude de ces organismes permet d'examiner à la fois des questions de biologie et des problématiques de conservation. La présente demande de dérogation pour la capture repose sur des travaux réalisés sur le terrain décrit ci-dessous :

#### 1. Tendance des populations

Nous avons pour objectif d'évaluer les tendances spatiale et démographique d'une population de Couleuvres vipérines (occurrence, abondance) et de caractériser des habitats de la couleuvre vipérine en Camargue. Pour ce faire, nous souhaitons répliquer à l'identique un suivi réalisé en 2014. Les couleuvres vipérines seront dénombrés sur 50 transects mesurant chacun environ de 50 m de long. Sur chaque transect sont installés trois plaque-refuges (tapis de carrière), placés en bordure de réseau hydraulique. Les transects sont situés sur le domaine de la Tour du Valat et font l'objet d'une demande d'avis du comité consultatif pour ceux situés dans le périmètre de la Réserve Naturelle Régionale. Les individus de couleuvre vipérine seront capturés quelques minutes pour les prises de mesures biométriques (poids, longueur) et déterminer le sexe de chaque individu. Les animaux ne seront pas déplacés et seront ensuite relâchés sur place.

### 2. Dégradation des habitats et exposition aux contaminants

La perte rapide de biodiversité est un phénomène majeur et directement liée à l'intensification des activités humaines. Les reptiles sont directement exposés à la pollution environnementale mais ils demeurent rarement étudiés en écotoxicologie. Ils constituent des modèles pertinents pour comprendre la contamination locale en raison de leur faible dispersion, de leur écologie trophique, de leur longévité et de leur métabolisme bas (Burger et al. 2005). Cette étude sera menée dans un second temps en 2025-2026. Chaque individu capturé est mesuré et une prise de sang sera réalisée. L'identification des individus reposera sur une photographie avec un relâché dans les 20 minutes qui suivent la capture. Les prises de sang seront réalisées par des personnes tous titulaires de la formation EXPFS et fera l'objet d'une demande d'autorisation de projet au titre du bien-être animal.

D. QUELLES SONT LES MODALITES ET LES TECHNIQUES DE L'OPERATION (renseigner l'une des rubriques suivante en fonction de l'opération considérée)						
D1. CAPTURE OU I						
Capture définitive						
Capture definitive	Ц	Préciser la destination des animaux capturés :				
Capture temporaire		avec relâcher sur place ☑ avec relâcher différé □				
1 *	S'il y a lieu, préciser les conditions de conservation des animaux avant le relâcher :					
Sir y a neu, preciser les cone	iitions uc	conservation des animada avant le relaciter.				
S'il y a lieu, préciser la date,	la liau at	los conditions de relâcher :				
Sill y a neu, preciser la date,	ie neu et	les conditions de l'étacher .				
Capture manuelle	$\overline{\checkmark}$	Capture au filet				
Capture avec épuisette		Pièges				
Autres moyens de capture		Préciser :				
,						
Utilisation de sources lumine	uses 🗆 P	Préciser :				
Utilisation d'émissions sonor	es 🗆 P	réciser :				
Modalités de marquage des a	nimaux (	description et justification):				
Le marquage sera réalisé j	par phot	o-identification.				
D2. DESTRUCTION*						
Destruction des nids		Préciser:				
Destruction des oeufs	_	Préciser:				
Destruction des animaux		Par animaux prédateurs				
Destruction des ainmaax	_	Par pièges létaux  Préciser :				
		Par capture et euthanasie  Préciser :				
		Par armes de chasse  Préciser :				
Autres moyens de destruction	ı 🗆	Préciser:				
Suite sur papier libre						
D3 PERTURBATION INT	ENTION	NELLE*				
Utilisation d'animaux sauvage	es prédate	eurs 🗅 Préciser :				
Utilisation d'animaux domest	iques	☐ Préciser :				
Utilisation de sources lumine	uses	☐ Préciser :				
Utilisation d'émissions sonore		☐ Préciser :				
Utilisation de moyens pyrotec	chniques	☐ Préciser :				

Utilisation d'armes de tir	
7 · · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	Préciser:
uite sur papier libre	
E. QUELLE EST LA QUALIFICATION DES PERSONNE	S CHARGEES DE L'OPERATION *
Formation initiale en biologie animale  Formation continue en biologie animale  Préciser :	
Formation continue en biologie animale Martecisei.	
Anthony Olivier : Mémoire de l'Ecole Pratique des Hautes E	tudes, titulaire de la formation à l'utilisation d'animaux
le la faune sauvage non-hébergée a fin scientifique (niveau c	
Olivier Lourdais : Doctorat en Biologie / Habilitation à dirig	
l'animaux de la faune sauvage non-hébergée a fin scientifiqu	ue (niveau concepteur).
Faustine Degottex Fery : Master 2, première année de doctor auvage non-hébergée a fin scientifique (en cours)	at, formation a Lutilisation d animaux de la faune
auvage non-nebergee a fin scientifique (en cours)	
Autre formation Préciser :	
F. QUELLE EST LA PERIODE OU LA DATE DE L'OPER	RATION
Préciser la période : Mars 2024 à septembre 2026	
ou la date :	
G. QUELS SONT LES LIEUX DE L'OPERATION	
Régions administratives : Provence Alpes Côte d'Azur	
Départements : Bouches du Rhône	
Cantons: Arles et Istres	
Commune : Arles. Port St Louis du Rhône et Fos sur n	aer
II EN ACCOMPACNEMENT DE L'ODED ATION OUEI	LECCONT LEC MECUDES DEVILES DOUD LE
H - EN ACCOMPAGNEMENT DE L'OPERATION, QUEI MAINTIEN DE L'ESPECE CONCERNEE DANS UN ETA	
	es de protection réglementaires
	es contractuelles de gestion de l'espace 🗖
Préciser éventuellement à l'aide de cartes ou de plans les mesure	es prises pour éviter tout impact défavorable sur la population
de l'espèce concernée :	
Suite sur papier libre	
I. COMMENT SERA ETABLI LE COMPTE-RENDU DE I	L'OPERATION
Bilan d'opérations antérieures (s'il y a lieu) :	
Modalités de compte rendu des opérations à réaliser : Transfert d	les publications issues de l'étude. Les données de
géolocalisations sont intégrées dans la base de donnée natur	
la base de données régionale SILENE.	tailiste obstature carriargaemet et enbarte transferee dans
cocher les cases correspondantes	
La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et	Fait à Arles
aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès des services préfectoraux.	Le 12/02/2024
	Votre signature
	12
	A STATE OF THE STA